

ositionnement du SE-Unsa :

- La peur et l'inquiétude des personnels sont légitimes.
- Il faut considérer le 11 mai comme une fin éventuelle du confinement et non comme la date absolue du « déconfinement ». On ne passera pas de l'ombre à la lumière entre le 10 et le 11 mai.
- La fermeture des écoles et des établissements a été décidée brutalement. La reprise ne doit pas se faire dans la précipitation.
- La date du 11 mai est une échéance à partir de laquelle nous pouvons envisager de construire des dispositifs d'accueil des élèves uniquement si les conditions sanitaires sont réunies et sans rechercher un retour à la vie d'avant / à la normale avant les vacances d'été.
- Objectifs pour le SE-Unsa :
 - o Recréer du lien avec les élèves davantage que rattraper le retard dans les apprentissages.
 - o Faire un bilan de la période sur l'état « émotionnel » des enfants et des jeunes : solliciter à cet égard les personnels compétents tels que PsyEN, AS, infirmier-es, CPE, Rased lors de temps dédiés (ex : heure de vie de classe)
 - o Pouvoir reprendre une activité qui permette de clore l'année scolaire en cours.
 - o Essayer de rattraper les élèves qui se seraient le plus éloignés de leur scolarité en s'appuyant sur les Rased notamment.
 - o Mettre en place une organisation visant à sécuriser les élèves dans leur parcours scolaire, notamment ceux qui sont en fin de cursus.
 - o Les élèves n'ont pas loupé le train scolaire. Il circulera à nouveau, s'arrêtera pour qu'ils puissent monter dedans avec les enseignants et roulera à une vitesse réduite certes mais il permettra à tout le monde d'arriver à destination.
 - o Mettre en place une organisation qui s'installe dans la durée et qui ne doit pas souffrir de remises en cause permanentes.
 - o Mettre en place une organisation qui permette à chacun de s'investir en fonction de ses contraintes personnelles.
 - o Permettre aux équipes de préparer la rentrée de septembre qui ne se déroulera pas comme si la période actuelle n'avait pas existé.
- La reprise progressive ne peut se faire qu'avec l'adhésion des personnels et sans pression hiérarchique.

Revendications du SE-Unsa :

- Des protocoles sanitaires doivent être mis en place :
 - o entretien des locaux, mise à disposition de matériel de protection, respect des conditions sanitaires ;
 - o gestion des cas de signalement de suspicion de maladie pour des élèves ou des personnels.
- Les conditions sanitaires du retour dans les écoles et les établissements doivent être réunies en menant un travail avec les collectivités territoriales pour leur mise en place :
 - o désinfection préalable de l'ensemble des locaux et du matériel ;
 - o désinfection régulière (quotidienne ou plus) des locaux ;
 - o matériel d'hygiène et de protection à disposition (savon, masques, gel...).
- L'institution doit recenser les personnels disponibles et mobilisables (AESH ? Atsem ?) et les personnels exemptés ou exemptables parce que considérés comme publics à risques ou

vulnérables (femmes enceintes, personnels en situation de maladie ou de handicap, personnes de plus de 60 ans) pour définir les missions de chacun (présentiel ou distanciel).

- Un recensement des élèves qui auraient pu connaître des situations difficiles pendant le confinement (isolement et malnutrition notamment) doit être fait afin de déclencher le versement de fonds sociaux et l'orientation vers les services de soin et/ou d'accompagnement social compétents.
- Un temps court mais indispensable doit être donné aux équipes pour organiser le retour des élèves dans les écoles et les établissements.
- La réouverture des écoles et des établissements ne concerne pas que les élèves mais aussi leur famille. Il faut que l'organisation mise en place permette des espaces et des temps d'échanges avec les familles dans le respect des préconisations sanitaires.
- Un cadrage national doit être donné pour l'organisation des autres temps que ceux relatifs aux apprentissages (transports, restauration scolaire, internat). L'école ne doit pas avoir de règles moins strictes que l'ensemble de la société.
- Concernant les tests pour les élèves et les personnels, les règles doivent être les mêmes que celles appliquées à toute la société.
- Le SE-Unsa demande un cadrage spécifique étayé par des recommandations scientifiques pour:
 - o organiser les modalités de reprise en fonction de l'âge des élèves ;
 - o adapter les exigences de distanciation sociale selon l'âge des élèves ;
 - o définir un seuil d'élèves accueillis adapté à chaque école/établissement. Les établissements scolaires ne peuvent pas être des lieux où on organise des rassemblements qui ne seraient pas autorisés ailleurs ;
 - o définir l'opportunité, les modalités d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- Accueillir les élèves en petits groupes suppose une alternance entre présentiel et travail à distance. Ce qui est vécu depuis le 13 mars est déjà très lourd pour les personnels. Le « déconfinement progressif » ne doit pas venir surcharger des personnels déjà largement éprouvés.
- Dans le premier degré, quel sera le rôle des directeurs dans la gestion de ce nouveau dispositif ? Devront-ils gérer ce dispositif, l'enseignement à distance et l'articulation entre les deux ? L'année scolaire avait débuté en mettant dramatiquement en lumière leurs conditions de travail. Depuis, ça ne s'arrange pas.
- Les élèves de la voie professionnelle font partie des publics pour lesquels il y a un fort risque de décrochage scolaire ainsi que la nécessité de sécuriser le parcours car certains visent directement l'accès à l'emploi. En revanche, il faut consolider leurs gestes professionnels en atelier. Les PFMP ne doivent pas voir lieu dans ces conditions sanitaires.